

Convention collective nationale
du **NÉGOCE DES MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION**
(CCN N°3154)



COMMERCE DE GROS
ET INTERNATIONAL

**SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI**



Sécuriser l'avenir,
choisissez le CQP !

DOCUMENT DESTINÉ AUX SALARIÉS



LES CQP
NÉGOCE DES MATÉRIaux
DE CONSTRUCTION

un CQP C'EST QUOI ?

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- ➔ Diplôme de branche spécialisé dans un métier.
- ➔ Créé et délivré par les représentants des employeurs et des salariés de la profession.
- ➔ Qualification professionnelle reconnue et inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

6 CQP DANS LA BRANCHE DU NÉGOCE DES MATÉRIaux DE CONSTRUCTION

Attaché Technico-Commercial (ATC),
Chauffeur-livreur, Chef d'agence ou de dépôt,
Magasinier, Manager d'équipe, Vendeur conseil.

LES CQP DU NÉGOCE DES
MATÉRIaux DE CONSTRUCTION
EN CHIFFRES

98 %
DE TAUX DE RÉUSSITE
EN 2013

LE TOP 3

52 % CQP VENDEUR CONSEIL
18 % CQP MAGASINIER
12 % CQP MANAGER D'ÉQUIPE

POURQUOI CHOISIR un CQP ?

- ➔ Faire reconnaître et valoriser les compétences acquises
- ➔ Évoluer professionnellement
- ➔ Développer vos compétences
- ➔ Préparer l'avenir

le CQP COMMENT ÇA SE PASSE ?

PARLEZ DE VOTRE PROJET

Un CQP vous intéresse ? Vous voulez en savoir plus ? Mettre en place votre projet... ? Parlez-en avec votre employeur ensemble, choisissez la solution la mieux adaptée.

Vous avez besoin d'apprendre le métier ou d'acquérir des connaissances ?

Passez par la formation.

Vous pouvez préparer le CQP à votre rythme. La durée de la formation et son contenu sont ajustés à vos besoins. Du sur-mesure pour vous faire gagner du temps.

Ce qu'il faut savoir :

- **Le parcours débute par un « positionnement »** pour définir précisément les modules de formation qui vous sont utiles
- **Vous êtes accompagné par un tuteur :** c'est votre référent, un guide qui va vous permettre de progresser rapidement.
- **La formation centrée sur le métier se déroule en alternant les périodes de formation et les mises en pratique dans l'agence.**
- **Des évaluations sont réalisées régulièrement** par le tuteur et le manager avant l'évaluation finale par le jury : vous savez toujours où vous en êtes !

VAE ou formation,
si le jury ne vous délivre
pas la totalité du CQP,
vous avez 5 ans
pour compléter
votre expérience
et obtenir votre CQP !



ÊTRE OU AVOIR... UN TUTEUR

Vous préparez un CQP par la formation ?

Vous serez suivi par un tuteur.

Professionnel reconnu dans l'entreprise, le tuteur est choisi pour sa maîtrise du métier et ses qualités relationnelles... Tout au long de votre parcours, il vous conseille sur les bonnes pratiques, répond à vos questions, fait le lien avec l'organisme de formation, votre manager...

Vous avez envie de transmettre vos compétences ?

Devenez tuteur d'un candidat au CQP.

Une mission stimulante qui vous permet d'enrichir votre parcours professionnel, de valoriser votre connaissance du métier, de développer de nouveaux savoir-faire. Pour gagner en efficacité, vous suivrez une formation tutorale : parlez-en avec votre employeur.

**Intergros peut accompagner
le financement de ce projet !**

Vous avez de l'expérience dans le métier ?

Vous pouvez obtenir un CQP même sans formation par la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**¹.

C'est possible si vous avez au moins 3 ans d'expérience, au cours des 10 dernières années, et les compétences nécessaires pour obtenir le CQP choisi.

Les étapes à suivre :

- 1. Remplir le Dossier de recevabilité**, disponible auprès de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPNEFP) cf contact@afenbem.fr. Si la CPNEFP accepte votre candidature, vous pouvez commencer la VAE.
- 2. À l'aide du Livret d'évaluation, décrire précisément vos expériences, les missions réalisées, les tâches accomplies...** Un accompagnement peut être utile pour vous aider à rédiger et ne rien oublier. Parlez-en avec votre manager. Parallèlement, un évaluateur agréé et un évaluateur interne choisis par votre entreprise mesurent vos compétences dans l'entreprise, en situation professionnelle.
- 3. Réaliser un Test écrit** dont les résultats joints au Livret d'évaluation permettront au jury de professionnels de prendre sa décision.

¹ Le CQP Magasinier et le CQP Chauffeur-livreur pourront prochainement être obtenus dans le cadre de la VAE.

**VOUS VOULEZ
EN SAVOIR PLUS ?**

**N'HÉSITEZ PAS
À VOUS ADRESSER
À VOTRE EMPLOYEUR
OU CONSULTEZ LES SITES**

AFENBEM

(Association de Formation
et d'Études du Négoce de Bois
et de Matériaux de Construction)
www.afenbem.fr

Intergros

www.intergros.com



COMMERCE DE GROS
ET INTERNATIONAL

observatoire.intergros.com

Immeuble Le Triptyque
12 avenue André-Marie Ampère - CS 60067
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 60 95 44 44

DOCUMENT RÉALISÉ
PAR L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS D'INTERGROS

À LA DEMANDE DE LA COMMISSION PARITAIRE
NATIONALE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DU NÉGOCE
DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**ORGANISATION
PROFESSIONNELLE**

FNBM : www.fnbm.fr

**ORGANISATIONS SYNDICALES
DE SALARIÉS**

CFE - CGC BTP : www.cfecgcbtp.com
CGT - FNSCBA : www.construction.cgt.fr
CSFV - CFTC : www.csfv.fr
FG - FO : www.fgoconstruction.com
FNCCB - CFDT : www.cfdt.fr

